

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Secrétaire : Marie CALURAUD

Ordre du jour :

- Point sur le budget
 - Point sur la rentrée scolaire
 - Avancement de grade
 - Subvention école du Bourg
 - Point projet cantine/garderie
 - Point projet Ages et Vies
 - CCAS : remplacement d'un titulaire élu
 - Questions diverses
-
- **Présents** : Gilles BENOIT, Yolaine LAUGERAT, Olivier DE BRIE, Sébastien CHABOT, Denis PEAUDECERF, Germaine DE BENGY, Marie CALURAUD, Pascal RENARD, Chrystèl GOND, Angélique HUET, Ludovic MAHÉ, Jean-Baptiste QUINDROIT, Anita GUINARD-AKRETCHÉ,
 - **Absents** : Marie-Alvina SKURA,
 - **Absents avec pouvoirs** : Dominique PERRAGUIN pouvoir à Gilles BENOIT
Claudine CHEMIERE pouvoir à Ludovic MAHÉ
Françoise JACQUET pouvoir à Marie CALURAUD
Régis VAULLERIN pouvoir à Yolaine LAUGERAT
Régis MENNESSIER pouvoir à Olivier DE BRIE

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour

- Changement chaudière école maternelle (devis entreprise Montagne)

L'ensemble du Conseil Municipal approuve à l'unanimité

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 06 juillet 2023

Monsieur le Maire demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte-rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

➤ Point sur le budget

Point sur le budget de fonctionnement : les indices des agents ont changé au 1^{er} juillet 2023 (+1.5 point)

Point sur le budget investissement : les travaux de la nouvelle cantine/garderie ne démarreront pas en 2023. Point sur les subventions perçues ou à demander

➤ Point sur la rentrée scolaire

La rentrée des élèves s'est bien déroulée sur les 3 sites.

Effectifs à la rentrée : 149 enfants répartis comme suit :

- Ecoles du Bourg : 1 classe de 19 PS + 3 classes (19 MS + 6 GS) + (11 GS + 8 CE1) + 20 CP
- Ecole de Bourgneuf : 3 classes = 20 CM1 + (7 CE1 + 15 CE2) + (6 CE2 + 18 CM2)

Pour l'instant, 1 car suffit pour transporter les élèves entre le Bourg et Bourgneuf.

2 services maintenus à la cantine (avec un total de 106 inscrits dès la rentrée).

➤ Avancement de grade

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 14 de la loi du 26 juillet 2005, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet, pour permettre l'avancement de grade de Madame Nathalie PELE.

Ainsi qu'un poste d'Adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet, pour permettre l'avancement de grade de Madame Dominique MARTINEZ.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- de créer un poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe, à temps non complet à compter du 1^{er} septembre 2023
- de créer un poste d'Adjoint administratif 2^{ème} classe, à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2023

➤ **Subvention école du Bourg**

Monsieur le Maire évoque la nécessité de rééquilibrer les subventions allouées à l'école du Bourg qui a perçu des subventions pour 3 classes au lieu de 4 pendant 2 ans, créant un manque à gagner de 75,00 €.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve ce montant. 75,00 € seront versés à la coopérative scolaire.

Le financement du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), plébiscité par les enseignants, est actuellement d'1,50 €/élève/an et pourrait être revu

➤ **Point sur le projet cantine/garderie**

L'APD Avant-Projet Définitif est en cours et présenté aux membres du Conseil.

Une réunion est prévue avec l'architecte mercredi 13 septembre.

Une estimation précise du coût des travaux est nécessaire pour initier les demandes de subventions.

L'équipe périscolaire a été réunie fin août par Yolaine LAUGERAT, adjointe chargée du projet, pour permettre d'exprimer toutes les questions et remarques concernant ce projet.

➤ **Point sur le projet Ages et Vies**

Un nouveau point est fait sur l'implantation du site.

La délimitation de la parcelle par un géomètre a été demandée.

La Mairie attend les nouveaux plans suite aux demandes de modifications évoquées de part et d'autre par la Mairie et les porteurs du projet.

Le projet est en attente de l'accord du Département, accord nécessaire pour que les futurs résidents puissent bénéficier d'aides financières.

➤ **CCAS : remplacement d'un titulaire élu**

Démission de Madame Marie-Alvina SKURA

Monsieur le Maire ayant pris acte de la démission de Madame Marie-Alvina SKURA du Conseil municipal, par mail du 1^{er} septembre 2023, il est nécessaire de la remplacer en tant que titulaire au CCAS.

Le conseil municipal à l'unanimité constate sa démission et accepte la candidature de Monsieur Sébastien CHABOT au Conseil d'Administration du CCAS.

➤ **Changement de la chaudière à la maternelle**

La chaudière de la Petite Section et du logement attenant est hors service, les nouvelles normes gouvernementales ne permettant pas le remplacement par le même système de chauffage, et devant l'urgence de la situation pour la partie école, Monsieur le Maire a fait appel à une entreprise qui a présenté un devis pour l'installation d'une pompe à chaleur réversible. Les travaux seraient effectués pendant les vacances d'octobre et nécessitent une semaine d'intervention.

L'appartement adjacent étant bientôt libéré, des travaux sont envisagés et nécessiteront le moment venu une réflexion sur le système de chauffage.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité

- **accepte le devis de l'entreprise MONTAGNE pour un montant de 21 520,67 € TTC**
- **autorise Le Maire à signer celui-ci**

➤ **Questions diverses**

- L'aménagement de la lagune est évoqué et prévu à l'ordre du jour de la réunion de la commission environnement prévue le 14 septembre.

Monsieur le Maire insiste sur la nécessité de présenter un plan d'aménagement valorisé avant la fin de l'année afin de préparer le budget 2024.

- Le Comice Agricole et Rural a eu lieu du 25 au 27 août.

La Mairie a reçu de très bons retours sur le char de la commune. Les enfants ayant défilé toute la journée sur le char seront remerciés par un bon d'achat à faire valoir dans une librairie.

La Mairie a également été remerciée pour la disponibilité de 3 employés municipaux la veille et le lendemain pour l'installation et le rangement.

Un pot de remerciement est prévu le 30 septembre 2023

Le prochain Conseil municipal est fixé le **jeudi 05 octobre**

La séance est levée à 22 h

Le Secrétaire

Marie CALURAUD

Le Maire,

Gilles BENOIT

Les Membres